ROUBAIX

JEUDI 4 MARS :

Aujourd'hui: saint Casimir; demain: saint Adrien. — Soleil: 7 h. 30, 18 h. 34. — Lune: nouvelle le 6. — Sapeurs-pompiers: N° d'appel 300.33.

CENSURE

« On raconte qu'au sours de la « drôle de guerre » certaine fiancée reçut une lettre de son promis, alors aux armées, lettre qu'elle décachetta rougissante et émue...

Or, dans l'enveloppe ne se trouvait qu'un feuillet sur lequel un sévère censeur français avait écrit : « Votre fiancé vous aime toujours, mais il parle trop... »

Mais comment empêcher ceux qui s'aiment de se le dire à longueur de phrases enflammées ?

Et pourtant dans les modestes et brèves cartes qui vont et viennent au foyer, les témoignages d'affection, pour être réduits n'en sont pas moins sincères et profonds, dégagés de tout superflu, un vrai langage de cœur à cœur, dépouillé d'artifices.

Si la censure devait s'exercer encore dans la correspondance normale peut-être y gagnerait-on ?

Par exemple ces charmantes lettres anonymes des bonnes voisines ou ces épîtres éplorés des tapeurs, etc., etc., on pourrait fort bien reprendre le procédé cité plus haut : « Votre voisine vous veut du bien » apprendrait-on, ou « votre ami est dans le besoin... » Cela suffirait amplement...

Et en ouvrant les délicieuses enveloppes bleues couleur de printemps du percepteur on apprendrait : « Le percepteur vous aime beaucoup, mais il préfère les chiffres... »

Hélas !

L'BOURLEUX.

Au sein de la « Maison du prisonnier »

L'activité de la « Famille du prisonnier »

Nous avons, dans un précédent article, passé en revue le travail accompli par les divers services de la « Maison du prisonnier », depuis son ouverture en septembre 1942.

L'un de ces services, « La Famille du prisonnier », fonctionne, lui, depuis septembre 1941. Aussi convenait-il de lui réserver dans notre exposé, une place particulière.

A cette époque, en effet, un groupe de prisonniers rapatriés, fidèles à la promesse qu'ils avaient faite à leur départ des « stalags » ou des « oflags », résolurent de se mettre au service des familles de leurs camarades absents. « Pour les familles de prisonniers, par les prisonniers libérés », telle fut la devise de ces jeunes hommes de bonne volonté, et le bilan d'activité que nous allons exquisser ci-dessous montrera à quel point ils l'ont mise en pratique.

Signalons, d'ailleurs, que par une pieuse pensée, les dirigeants de cet organisme n'ont pas limité leur action aux seules familles de prisonniers, mais qu'ils ont tenu à l'étendre aux familles de leurs camarades tombés au cours de la campagne 1939-40.

A Roubaix même

En dehors de la remise officielle de cartes de pain et d'épicerie et de dons en « espèces pour secours d'urgence et exceptionnels », en dehors d'un secrétariat qui renseigne les familles de prisonniers sur leurs droits et leurs obligations, la « Famille du prisonnier » organisé plusieurs séances récréatives qui ont apporté un peu de joie dans des foyers assombris par l'absence d'un être cher : séances de Noël 1941 et 1942 et distribution de coquilles, trois fêtes des mères et diverses séances de quartier.

A ces séances sont venus s'ajouter des concours : concours de la lettre au papa absent, du plus bel objet, etc., une tombola en mai 1942, et plusieurs réunions de femmes de prisonniers, avec causerie d'un prisonnier rapatrié et goûter familial. Une garderie d'enfants de 3 à 6 ans a été créée pour les orphelins de guerre et les enfants de prisonniers. Cette garderie, qui a pu être réalisée grâce au concours de jeunes filles dévouées, a fonctionné tous les après-midi, du 1er septembre au 1er octobre 1942, et continue de fonctionner depuis, chaque jeudi après-midi.

En outre, plus de 250 enfants ont bénéficié de séjours en colonie ou en placement familial, soit par l'intermédiaire du Secours national, soit par la Croix-Rouge, soit par « La Famille du prisonnier » elle-même.

Mentionnons encore le service social dirigé par une assistante sociale diplômée qui aide dans leur tâche les représentants de quartier —, les visites effectuées auprès des organismes et services officiels : Secours national, bureau des allocations militaires, caisses d'assurances sociales, etc., ainsi que les rapports entretenus avec des œuvres diverses : Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, comités professionnels, etc.

A la sous-délégation de Roubaix et de ses communes

La sous-délégation, groupe de Roubaix (divisé en 7 secteurs ou quartiers considérés comme communes) et 19 communes, soit au total 26 communes avant chacune à leur tête un représentant officiel secondé par un certain nombre de prisonniers rapatriés. Tout le travail se fait par l'entremise du représentant, seul qualifié pour traiter avec la sous-délégation.

Au 31 décembre 1942, le nombre de prisonniers dépendant de la sous-délégation était de 8.735.

Du 1er novembre 1941 au 31 décembre 1942, le remboursement des cartes de pain et d'épicerie s'est élevé à 1.751.175 fr. 80. Il convient d'y ajouter : les dons en espèces, secours urgents, secours occasionnés, bons du Maréchal, etc.

* * *

Ces quelques chiffres permettent d'apprécier l'étendue du réconfort matériel apporté par la « Famille du prisonnier » dans les foyers de nos absents. Mais il est un autre réconfort qui, pour ne pas se traduire par des chiffres n'en est pas moins précieux : le réconfort moral.

Et celui-là aussi, nous le savons, la « Famille du prisonnier » a su le prodiguer avec le même esprit de fraternelle sollicitude.

Le courrier des lecteurs

« Puis-je changer de débit de tabac ? »

Toute mutation est impossible en cette période de contrôle. En avril, sans doute, les changements seront-ils de nouveau admis, mais seulement en cas de déplacement de résidence.

« Lorsqu'on a institué la carte, j'avais choisi le tabac gris. Je voudrais maintenant des cigarettes. Est-ce possible ? »

Non. Il faut vous contenter du « produit préféré » que vous avez vous-même indiqué lors de l'établissement de la carte, le burealiste étant approvisionné selon les indications fournies par les clients.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 1 : au Foyer d'éducation ouvrière, 175, rue Jules-Guesde. — Le 6 : Matin : rue Jules-Guesde (207-425, 166-268) ; après-midi : rues V.-Delannoy, Babylone, Saint-Amand.

Le 8 : Matin : rues Marie-Butenne Copernic, Réaumur, Louise ; après-midi : rues Paul-Bert, Chas.-Perrier, Guizot, Le Parcette, Flêchier.

Le 9 : Matin : rues Saint-Rédempteur, Bourdaloue, Fénelon, pl. Faidherbe, rue Louis-Duplix ; après-midi : rues Newton, Monge, Lavoisier, Franklin.

Le 10 : Matin : rues des Fossés, Charlemagne, Progrès ; après-midi : rues Nabuchodonosor, Beaurewaert.

Le 11 : Matin : rues Thiers, Saint-Quentin, Saint-Eleuthère, Sainte-Thérèse (2 à 2 ter) ; après-midi : Bd de Belfort, rues M.-Lefebvre, Planche-Trouse.

SECTEUR N° 4 : à l'abéloane école communale, rue des Fabricants. — Le 6 : Matin : rues de Flandre, St-Joseph ; après-midi : rues Dombasle, Saint-Laurent, Delattre, Ph.-Lebon, Courtrai, Drouot.

Le 8 : Matin : rues Jemmappes, Buffon, P.-Dujardin, Sept-Fonts ; après-midi : rue de la Vigne.

Le 9 : Matin : Bd de Strasbourg (87-fin, 226-fin, pl. de la Nation, quai de Nantes, rues de Lunéville, Villars ; après-midi : rues Plutarque, Sentier, Saint-Louis, Charpentiers, Nouveau-Monde.

Le 10 : Matin : rues Lacroix (94-fin, 108-fin), Collège (38-229, 70-184) ; après-midi : rues de l'Ommelet (89-207, 86-208), Croix-Seule, Longue-Chemise.

Le 11 : Matin : rues du Fort, Paix, Ternaux ; après-midi : rues Latine, Banque, Saint-Antoine, Fosse-aux-Chênes (31-77, 64-100).

La première de « Rêve de gitane » a rapporté près de 22.000 francs au Comité antituberculeux

On sait que la première de « Rêve de gitane » était réservée au Comité antituberculeux de Roubaix. Cette soirée a produit près de 22.000 francs, qui serviront ainsi à une bonne œuvre. A elle seule, la quête faite au cours de la représentation avait permis de recueillir 4.000 fr.

M. Provo, maire de Roubaix, et les membres du Comité ont remercié la direction du Grand Théâtre pour ce geste magnifique.

Des cambrioleurs s'introduisent dans un appartement et emportent un butin évalué à 150.000 francs

Mme Andrée Gakière, 34 ans, sans profession, domiciliée 4, rue de l'Ermitage, quittait son domicile le samedi 27, vers 15 h. Elle n'y rentra que lundi soir... pour constater que l'on avait fracturé la porte de son appartement, et que l'on avait soumis son logis à un minutieux inventaire.

Tout avait été mis sens dessus, dessous, et un rapide examen des meubles permit de constater que le ou les voleurs avaient volé une jaquette de fourrure valant 50.000 fr., deux renards gris-clairs coûtant 30.000 fr., du linge, un poste de T.S.F., deux kilos de sucre et un coffret qui contenait une somme de 12.000 fr. Soit en tout pour quelque 150.000 fr.

CONFITURES Une bonne nouvelle!

Un arrivage de bocaux pour confitures aux « GALERIES DU NORD », 55, Grande-Rue, Roubaix. - Ménagères, profitez-en ! 32034d

UNE DÉSESPÉRÉE SE JETTE D'UN PREMIER ÉTAGE. — Mardi, vers 17 h. 30, une jeune femme, Marcelle Hoelbecke, née Boulanger, 20 ans, domiciliée 169, rue Jules-Guesde, s'est jetée par la fenêtre du premier étage de sa maison, au cours d'une crise de désespoir. Fort heureusement, elle ne se fit que des contusions sans gravité. M. le docteur Dispa, qui l'examina, l'a néanmoins fait admettre à l'hôpital.

UN OUVRIER RATTACHEUR. — Henri Maes, 37, rue du Fontenoy, cour Moreau, 26, a été surpris à la sortie de l'usine où il est occupé, alors qu'il essayait d'emporter neuf canettes de laine. Il a été arrêté.

LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ. — Mme Staelens, 20 bis, rue de l'Alouette, cour Saint-Georges, 10, a déposé une plainte contre Jeanne Wahl, 22 ans, actuellement sans domicile connu. La plaignante avait recueilli chez elle Jeanne Wahl, et lui avait fourni le vivre et le coucher. Elle en fut bien mal récompensée dès-elle, car sa protégée s'éclipsa emportant du linge, du pain, une boîte de conserve, des tickets de pain et 345 francs!

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (conférence de Saint-Antoine). — Le dimanche 7 mars, à toutes les messes, la quête sera faite au profit des familles visitées. M. l'abbé Devulder, curé, vice-doyen, prononcera le sermon de circonstance à la messe de 8 h., et à celle de 11 h. 30.

LES AMIS DE LA BASSE-COUR. — Une répartition de provende pour volailles étant actuellement faite entre les sociétaires, des bons de 10 kgs peuvent être retirés au siège, café Fandre, 18, rue Pierre-Lefèvre, samedi 6, de 15 h. à 18 h., sur présentation de la carte de membre et le ticket n° 2 de cette carte. Cette séance sera la dernière pour cette répartition et la distribution des bons.

SOCIÉTÉ DE S.M. « L'EMPLOYÉ ». — Le conseil d'administration s'est réuni dimanche pour examiner les dossiers maladie, naissance et décès. Le paiement des allocations aura lieu le dimanche 7, 8, rue du Grand-Chemin

FOURRURES AUX BRUYÈRES

9, rue du Bois, 9, ROUBAIX

Les Disciphilles Français ANNONCENT

Dimanche 7 MARS 15 h. 45 — Anne CAPET, Pierre FOURNIER, piano-violoncelle, Bach-Schumann, Beethoven

Salle du Conservatoire à Lille. Loc.: Les Amis de Lille. Tél. 506.47

CROIX

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS POPULAIRES DE FRANCE. — Les sociétaires à jour de leurs cotisations sont priés de retirer leurs graines dimanche 7, de 9 h. à midi, au siège, Café Debuysse, 24, rue Perrier. Se munir de la carte verte pour apposition du timbre 1943, de la carte de jardinage, de la feuille de graines potagères, ainsi que d'un emballage.

PAS... DE DANSE. — Un procès-verbal a été rédigé à charge d'un cafetier, M. Albert Secq, 259, rue des Ogiers, chez qui l'on dansait.

MORT SUBITE. — Mme Félicie Morel, âgée de 53 ans, demeurant rue de l'Alouette, 42, à Roubaix, passait rue Chevreul quand se sentant indisposée elle rentra au café, 77, rue Chevreul, où elle succomba quelques instants plus tard. M. le docteur Bathiat, appelé, ne put que constater le décès dû à une embolie. M. Perney, commissaire de police, a opéré les constatations d'usage.

COIFFURE

Madame Denyse BOUDAT informe sa clientèle qu'elle ouvre un Salon de coiffure, 164, rue Jean-Jaurès, à Croix (Tremadère) et qu'elle se tient à la disposition de ses clientes. 20d

WASQUEHAL

Les commandes de charbon

Inscriptions au Cercle Saint-Clément, 2 rue de Tourcoing!

SECTEUR N° 1 : le 6 : r. de Roubaix, chem. de la Planche-au-Rien, r. des Ecoles, Turgot, Coll, Guynemer, Cité Laborieuse, r. Voltaire, Guilbaut, Abbé-Lemire, Cité Union, Cité Avenir, r du Pont, A.-Robot, Costes, Nadaud av. Clemenceau, r. Ch.-CoClomb (de la rue Michel au pont du Tries).

SECTEUR N° 6, le 8 : r. de Tourcoing sent. des Briques, Cité Renaissance, r. C.-Durieux, sent. de l'Allumette, q des Canotiers, r. des Fleurs, Colmar, de la Gaieté, Aristide-Briand, (Champ. Alex.-Dubois, acquard, sent. du Canal, r. Cl.-Béthune, Mulhouse.

SECTEUR N° 7, le 9 : route de Tourcoing, imp. du Plomeux, q. des Alliés, av. Liautey, r. Lafontaine, Aug.-Guilleaume, Voltaire (au-dessus du Pont du Tries à partir du n° 56 et 4), Ch.-Delesclise, r. Molinel, Lamartine, Capreaux Ph.-Lebon, Watteau, Cartelot, de Mouvaux, Rosa-Bonheur, cour Lepers, r. Favreuil, av. de la Marne, Tries, Carpeaux et Centre, Cocheteux, A.-Testelin.

MORT DE M. FRANÇOIS HAVENNE, VÉTÉRAN DE L'HARMONIE J.-B. LEPERS. — Mardi matin est décédé en son domicile, 66, rue Jean-Bart, après une assez longue maladie, M. François Havenne vétéran de l'Harmonie J.-B. Lepers où il était chef de la clique des tambours depuis environ 35 ans.

M. François Havenne était titulaire de l'étoile fédérale et de la médaille d'honneur de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais. Il était le père de M. Robert Havenne, arbitre de la Fédération française de football.

Ses funérailles auront lieu demain jeudi, à 9 h., en l'église Saint-Nicolas. Assemblée à la maison mortuaire, 66, rue Jean-Bart, à 8 h. 45.

RESTAURANTS A PRIX REDUITS ET SOUPES POPULAIRES. — Distribution des cartes et remise des tickets à la salle des fêtes, rue de Roubaix, demain jeudi, de 14 à 16 h. 30, pour le Capreau et la Fianche-au-Ries et samedi 6, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre.

JARDINS OUVRIERS. — Le personnes cultivant un jardin dans la 3e bande de terrain située au fort du Haut-Vinage, entre la rue Jean-Bart et l'avenue de la Liberté et qui en ont fait la déclaration, sont priées de se trouver sur le terrain jeudi 4, à 17 h., en vue d'une nouvelle répartition. Les jardiniers occupant une parcelle au fort du Haut-Vinage, face à l'habitation de M. A. Leclercq, dans la première bande, devront s'y trouver vendredi 5, à 17 h., pour le même motif.

Une Révélation pour les consommateurs français : le SOJA

Rares sont nos compatriotes qui savaient jusqu'ici que des millions d'hommes se nourrissaient de Soja.

Vous doutez-vous que cette légumineuse d'origine asiatique était capable de nous fournir tous les éléments indispensables à la vie : des matières grasses, 6 fois autant que le lait ; des matières azotées, 3 fois autant que la viande ; des hydrates de carbonne, des sels minéraux, des vitamines naturelles ?

C'est la farine même du Soja qui forme la base de DULSOJA, préparé par les Laboratoires Dulfrance, véritable aliment équivalent pour nous à une ration supplémentaire de viande, de beurre, de féculents et de fruits.

Vente contingentée

WATTRELOS

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 2. — Annexe de la mairie :

6 mars : r. Blériot, Marthe, Cypriennne, Blanche, Paule, Ries, Petit-Tournai (46 à 126, 77 à 179), maisons Lesquinne r. des Vallons (2 à 256, 147 à 279), impl. Ségad, hameau du Breuil, r. Castel Desmulliers, Dames, de Verdun, Jean-Castel, du Breuil, des Lys, des Fleurs (6 à 90), imp. Vandendriessche (1 à 229), r. Mouveron, 11-Novembre, r. Jean-Jaurès (1 à 67), des Prés, Emile-Basly, Abattoir (impairs), de la Gare, Denin-Pollet.

8 mars : ruelle Jonyfile, r. des Roses, Berger, Thionville, des Fleurs (1 à 87), des Ballons (1 à 41, 10 à 142) et maisons Renard, ruelle Wanin, maisons Bourlens, rangées Moutarde, sent de la Belle-Promenade, r. Royale, Sapin-Vert (2 à 110), St-Vincent-de-Paul (6 à 118), impasse Jacquard, Vauban, Valdorpe, r. Magenta, Haugedé, H.-Briffaut (2 à 58), Petit-Tournai (46 à 130) des Champs, maisons Delcroix et Boulets, avec la rue des Champs, rangées Lepers, Hennion, Lefèvre et Pouvret.

9 mars : rangée du Christ, cité Florin, c. Fraignac, r. Sapin-Vert (1 à 65), r. Pinguet, Watteau, Oran, Miribel, Maurice, Boleldieu, Bayard, du Crétinier, Nadaud, Monge, ruelle Lefèvre, ruelle et c. Watteau, cour Délaplace, Jean Harduin, imp Frut, r. de Béthune (30 à 42) de Calais (2 à 22), des 3-Couleurs, Sergent-Lefèvre, Comm.-Bossut (140 à 216, 201 à 205).

10 mars : r. des Champs (impairs), St-Vincent-de-Paul (impairs), Gambetta, H.-Briffaut (60 à 100, 1 à 179 et cours), de la Teinturerie, Calais (5 à 227), de Béthune (1 à 11, 8 à 12), Félix-Faure, imp. Bytteplet, r. de la Vigne, Ma Campagne, Fort Lillois (cité Pinson-Vert).

11 mars : r. Jeanne-d'Arc, de l'Hôpital, Dragons Laure, des Fleurs (2 à 60), Vauban, square Marlot, cité Bétremieux, rangée Carette, r. Pierre-Catteau (du pass. à niveau à la place Louise-de-Bettignies), r. Commandant-Bossut (de la r. Faidherbe au Fort Lillois), r. Pierre-d'Halluin, Vieille-Place, r. de Lisieux, des Buissonnets, Faidherbe (10 à 282), rang. Dhulut, Dutilleul, r. Lafayette, Ste-Thérèse, rang. Beau-Visage.

12 mars : r. Faidherbe (1 à 295, 282 à 346), Vélodrome, Jean-Bart, cour Versureate, r. Condorcet, imp. Cochin et Couteau (402 et multiples), r. et c. Couteau et c. Hoste, r. Carnot (150 à 338, 287 à 317), Pétrole, du Rivage, Labouveur, Blanchisserie.

13 mars : r. P.-Catteau (de la Gd'-Place au P. à N.), c. Dubrulle, Jonville, Doutreluigne, Leroy, r. de Roubaix (Dr Leplat), r. Carnot (1 à 115, 2 à 147), r. Boileau, Salengro (pairs), Traversière, Industrie (de la pl. Salengro au P. à N.), cour Rose, c. Bouckaert, Mullies, imp. Leclercq-Duplire, maisons Rousseaux, pl. R.-Salengro r. Thiers (1 à 45, 2 à 108), Nutrin, Nain, Lorraine, Metz-Strasbourg.

15 mars : r. Carnot (125 à 285), Arts, Commerce, Bazeilles, Charles-Quint, Beaurepaire Champagne, Espierres, Moscou, 3-Bouteilles, Bons-enfants, Industrie (pass. à niveau à la r. du Sartel).

16 mars : r. J.-Jaurès (1 à 92), de la Poste, de la Gendarmerie, Haies Vertes, Pasteur, Beck (1 à 44), Grand'Place (2 à 27), r. du Congo, de France, Négrier, St-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, cour des Pompiers, sent. de l'Avenir, r. d'Alsace, sent. Carlin, r. de Leers (entre r. Concorde et r. Maternité), r. Salengro, Maternité (pairs), Neuve (pairs)

17 mars : r. de Leers (pairs, entre r de la Paix et extrémité), r. Thiers (108 à 148, 47 à 141 et cours), av. des Jardins r. Caporal-Leclercq, r. Berck prolongée, Léurident, Nonlein, Truffaut, Berthelot (maisons Jubaru), Beck (entre r. de la Paix et extrémité), r. de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet Hasebrouck), de la Paix.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Mutuelle-retraite. — Dimanche 7, de 9 h. 30 à midi, paiement des coupons.

AUX JARDINS OUVRIERS DU VÉLODROME. — Distribution d'engrais, samedi 6, de 14 à 18 h. et le dimanche 7, de 8 à 13 h. Se munir d'un sac.

SYNDICAT CORPORATIF DE WATTRELOS. — Vendredi 5, à 18 h., réunion au café de l'Harmonie, grand-place, pour le vote des commissions paritaires.

TEMPLEUVE

DU RAVITAILLEMENT A BON COMPTE. — Un vol était été commis chez Mme Leblanc, cultivatrice On y avait enlevé, notamment, 3 kil. 500 de beurre, une pièce de lard et des pommes de terre.

Les gendarmes, mais d'une manière

TOURCOING

JEUDI 4 MARS :

Police-secours: service médical de nuit: tél. 450.

Les dépenses d'assistance et de prévoyance dans le nouveau budget

Les cantines scolaires

En tête des chapitres du budget réservé aux dépenses d'assistance et de prévoyance sociale, nous trouvons les cantines scolaires, dont la rouverture complète, rappelons-le, le programme de ravitaillement de la population établi par M. Marcescaux, maire.

« La rareté des denrées de première nécessité ayant une répercussion fâcheuse sur la santé des enfants, nous devions de rechercher sans retard, dit M. Marescaux, la solution permettant d'apporter l'appoint indispensable à leur nourriture journalière.

« Aussi, c'est sans hésitation que nous avons mis sur pied, dès la rentrée des classes, l'organisation des cantines scolaires, dont l'activité s'étend aux écoles privées. Et depuis le mois de novembre, les élèves trouvent, chaque jour de classe, un repas sinon substantiel du moins copieux

« Les difficultés d'approvisionnement sont quelquefois grandes comme le sont celles du transport mais la bonne volonté et l'énergie de ceux qui nous apportent leur concours pour l'accomplissement de cette lourde tâche suppléent à bien des carences et permettent de franchir de nombreux obstacles.

« Un gros effort financier a été évidemment nécessaire et vous avez pu remarquer que les opérations se rapportant aux repas et aux soupes scolaires constituaient à elles seules un budget déjà important. Les dépenses pour l'année en cours sont évaluées à la somme totale de 8.837.486 fr.

« Des réductions de prix étant consenties aux enfants de prisonniers, aux orphelins de guerre et aux enfants de familles indigentes, le produit de la vente des tickets est loin de couvrir la dépense. Le Secours national n'est pas resté sourd à notre appel et grâce à sa générosité, la participation effective de la ville se trouve ramenée à 2.865.486 fr.

« Tout compte fait, c'est quand même une dépense supplémentaire de 1.986.356 fr. qui s'inscrit de la sorte au budget de 1943 en comparaison avec le budget de 1942.

« Ces chiffres sont imposants et pèsent lourdement sur notre budget. » dit M. Marescaux, mais une telle considération doit passer au second plan, quand il s'agit de poursuivre la réalisation d'une œuvre aussi bienfaisante que salutaire. »

RETOUR A PIED. — A la porte d'un café de la rue Léon-Salembien, on a volé le vélo de M. André Verplancke, 23 ans, démeurant 69, rue de la Blanche-Porte.

IL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE. — Jacques Pennel, 19 ans, 181, rue de la Mackellerie, a été pris en flagrant délit de vol d'un vélo, rue Chanzy; il a été déféré au parquet.

PAS D'ACCORD. — Robert Maes, 8, rue de la Solidarité, à Mouscron; Robert Scarbel, 103, rue du Roitelet, à Mouscron, et Mlle Sténindre, 3, place du Théâtre, à Lille, tous trois en état d'ivresse, se sont querellés grand'place, dans la nuit de lundi à mardi; ils ont été emmenés au violon pour tapage nocturne.

Robert Maes, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été maintenu en état d'arrestation et déféré au parquet.

INDÉSIRABLE. — Rue du Touquet, les gendarmes ont procédé à l'arrestation de Gustave Easler, sujet belge, qui faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion.

SECOURS NATIONAL. — Echange de vêtements jeudi 4 mars, de 14 à 16 h.30, rue de Gand, 23.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS (quartier de la Marlière). — Les femmes de prisonniers, mères de famille, bénéficiaires de l'allocation militaire ou de la délégation de solde et celles dont les ressources (allocations et salaires) sont insuffisantes sont priées de se présenter, munies de leur livret de famille et de pièces justificatives pour complément d'enquête, au siège du comité, 264, rue Achille-Testelin, vendredi 5 mars, à partir de 18 h. et samedi 6, à partir de 15 h. A partir du 12 mars, permanences le vendredi dès 18 h.

(Section du Blanc-Seau). — Les familles de prisonniers, de la lettre M à Z, sont invitées à se présenter le dimanche 7, de 11 à 12 h., munies du livret de mariage, de la carte verte et d'une dernière correspondance. Les retardataires des lettres A à L doivent aussi se présenter à la même date.

JARDINS OUVRIERS DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — Les jardiniers en possession de leur carte de jardinage sont invités à remettre au secrétaire, 21, rue de Croix, les tickets SC1 ou SC2 et ceci sans toute urgence.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — L'école de football reprendra dès jeudi prochain au terrain, rue de Gand, pour les jeunes cadets et scolaires, sous la direction de M. A. Ferret.

LE TOURNOI DE BOULES EUGÈNE WILFART. — Résultats du 28 février: Hospice bat Sainte-Anne, 18 à 11; — Belle-Vue bat rue de Roncq, 19 à 6; — Nouvelle Bouloire bat Pollus d'Origny 15 à 8; — Saint-François bat Commerce, 13 à 12. — Rencontres du dimanche 7 mars: Bouloire Vandenborre (ville de Toul) c. Moc-Chocquet; — Belle-Vue (Phalempins) c. St-Martin; — Petit Chasseur (Debruyckère) contre Joyeux Drilles; — Belle Bouloire (Petit Chasseur) c. Jean-Bart. Parties en 16 boules, jeu à 15 h. Tirage au sort: lundi 8, au siège.

MOUVAUX

SI VOUS AVEZ UN JARDIN appartenant à la ville, et que vous ne désirez plus le cultiver, avisez-en le bureau des jardins ouvriers, à la mairie, premier étage.

MARCQ-EN-BARŒUL

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS. — Les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée allemande à loger dans le courant du mois de février, sont invités à déposer à l'hôtel de ville, guichet 3, le billet de logement délivré par l'autorité militaire, en vue du paiement des indemnités, avant le 6 mars.

UNE MARCQUOISE EST VICTIME D'UN VOL A LILLE. — Mme Jean Rateau, 2, avenue Foch, a porté plainte pour vol d'un sac à main, commis le 1er mars, vers midi, au terminus du Money, à Lille. Ce sac contenait des cartes de rationnement et 1.700 francs.

LES CAMBRIOLEURS NE CHOMENT GUÈRE. — La police marcquoise a enregistré les différentes plaintes de Mme Marie Heyndéle, 11, rue de la Reine-Astrid, pour vol de 13 lapins; de M. Charles Baron, représentant, domicilié au numéro 19 de la même rue, pour vol d'un lapin, et de Mme Maria Lavens, femme de ménage, 77, rue du Plouich, pour vol de linges divers d'une valeur de 1.000 francs.

DU CHAMPAGNE pour 1943

Apportez à votre Fournisseur habituel vos bouteilles champenoises.

— VIDES. —

NEUVILLE-EN-FERRAIN

A L'UNION SPORTIVE NEUVILLOISE. — Les séances d'entraînement reprendront cette semaine. En éducation physique (salle rue d'Halluin) le jeudi à 18 h. 30 pour les jeunes cadets le vendredi à 18 h. 30 pour les seniors. Pour le football, entraînements des seniors le jeudi soir au stade municipal.

HALLUIN

Une saisie de plus d'un millier de kilos de graines de poireaux

On s'entretient beaucoup à Halluin d'une saisie que vient d'opérer à la gare, la douane de cette ville.

Cette saisie n'est pas de mince importance puisqu'il s'agit de 42 sacs de graines de poireaux d'un poids total de 1050 kilos, d'une valeur difficile à fixer, étant donnée la rareté actuelle de cette marchandise. d'ailleurs, sévèrement contingentée.

C'est précisément ce qui avait attiré l'attention de la douane, autant, du reste que le nom de la personne à laquelle l'expédition étant prétendument destinée. En effet, le destinataire était un honorable habitant de la ville, dont le commerce ne comporte nullement les graines.

Après enquête, on découvrit que le destinataire réel était un sujet belge, qui a été admis à transiger pour la somme de 442.000 fr. Quant à la marchandise, au lieu de passer en Belgique, elle a été purement et simplement confisquée.

A noter qu'en commerce clandestin, la graine de poireau est couramment détitée au prix de 5 fr. le gramme, soit 3.000 fr. le kilo !

Au marché noir... il y en avait donc pour plus de trois millions.

LA FRAUDE. — La douane a surpris au moment où elle tentait d'introduire frauduleusement en France, un kilo de tabac haché, d'une valeur de 250 fr., une habitante de Menin-Baraques. Mme Vanwoleghem, demeurant rue de Reckem, 1.

LINSELLES

LOGEMENT DE TROUPES. — Les personnes qui ont eu des troupes à loger durant le mois de février peuvent, dès ce jour, retirer leur feuille de déclaration au guichet n° 5 de la mairie

PASSAGE DU PERCEPTEUR, le vendredi 5, de 9 h. à midi, à la mairie.

PROSTATIQUES PRENEZ PROSTA JOUVENCE

QUESNOY-SUR-DEULE

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE JARDINAGE. — La société des amateurs de jardinage organise, pour le dimanche 7 mars, à 16 h. 30, dans la salle du patronage, rue de Warneton, une réunion générale à laquelle elle invite tous ses membres et leurs familles. Une conférence sur les travaux du moment sera faite par M. Depuidt. Il sera aussi procédé à l'inscription des familles dont le chef est prisonnier, pour la distribution gratuite du sachet de graines.

Samedi 6, de 15 à 18 h., à la Tannerie Paul Dujardin, distribution des semences de haricots et de gadoues broyées pour suppléer au manque de chaux et d'engrais. Le prix de ces gadoues est de 40 fr. le quintal. Les amateurs sont priés de se munir de sacs.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, à la mairie, vendredi 5, à 14 h.

COMINES

Une jeune femme tente de se suicider en se tranchant la gorge avec un rasoir

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, Mme Marcelle Willebois, 27 ans, ménagère, rue de la Victoire, à Comines a tenté de se suicider en se tranchant la gorge d'un coup de rasoir. Baignant dans son sang elle attendit quelques heures avant d'appeler sa voisine qui fit demander vers 2 h. 30 le matin, M. le docteur Roussel. Celui-ci, en raison des déclarations de Mme Willebois, alerta les gendarmes, après avoir conduit la blessée à l'hôpital.

Peu après, les gendarmes reçurent à leur tour la déposition de Mme Willebois, qui prétendait avoir été attaquée dans sa maison en pleine nuit par un homme qui avait la figure noircie.

Or, après vingt-quatre heures d'enquête, les gendarmes furent persuadés que la chose n'était pas possible et ils parvinrent au cours de la journée de lundi à faire avouer par Mme Willebois qu'elle avait tout simplement tenté de se suicider.

Elle fut donc inculpée d'outrages pour avoir trompé les gendarmes. Ajoutons que Mme Willebois est mère de deux enfants âgés de 3 et 5 ans.

SURVEILLANCE DU COMMERCE ET DES PRIX. — La police a dressé procès-verbal à la charge de M. Fernand Demeuller, boucher, rue de Quesnoy, qui vendait sa viande à un prix au-dessus de la taxe.

Une même infraction a été relevée contre M. Julien Lammens, boucher, chemin de l'Apothicaire.

D'autre part, ayant été rencontré alors qu'il transportait trois colis qui furent saisis, M. Germain Debeuf, 35 ans, mécanicien, domicilié place du Château, à Comines, a fait l'objet de plusieurs procès-verbaux pour création de commerce et vente de marchandises contingentées. Il se disposait à vendre le contenu des trois colis, soit 12 kilos de graines de poireaux et d'oignons aux prix de 3.500 fr. et 3.500 fr. le kilo

Pour les mêmes faits, un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Léon Vanvlderbeersch, 47 ans, rue de la République à Comines, qui lui aussi vendait irrégulièrement de la semence de poireaux et d'oignons aux prix de 3.500 et 2.000 fr. le kilo

Les graines saisies ont été remises au ravitaillement général pour être affectées à la Société des jardins ouvriers cominois

UNE ARRESTATION POUR VOL D'UN VÉLO. — Ces jours derniers en l'absence des cultivateurs, une bicyclette étiée volée à la ferme de M. Léon Vermoen, route de Wervicq. Ayant enregistré la plainte, M. Van tomme, commissaire de police, procéda à une enquête qui fit retrouver caché sous la paille dans une grange le vélo volé dont il manquait une roue. L'auteur du vol, Adolphe Graveline, ouvrier agricole à Comines, fut arrêté mardi soir et, à la suite de ses déclarations, plusieurs autres personnes seront ouvrieuvies pour complicité et recel. Adolphe Graveline leur avait vendu des haricots, pommes de terre et des oeufs provenant d'autres larcins. Il sera déféré au parquet de Lille mercredi après-midi

"La Biscotte Quotidienne" POUR LES ENFANTS LES CONVALESCENTS LES VIEILLARDS C'EST LA BISCOTTE *Délis* VITAMINES ANTINÉVRITIQUES • MALTÉ • GLYCÉROPHOSPHATÉ ALIMENT AZOTÉ ANTIRACHITIQUE

VENTE EXCLUSIVE CHEZ LES PHARMACIENS ET HERBORISTES

CHRONIQUE DES TIMBRES

Viennent de paraître

La Bulgarie vient d'émettre, au profit des victimes de la guerre, six timbres à sujets divers ayant respectivement comme valeur : 1 L., 3 L., 4 L., 7 L., 14 L. et 20 leptas.

En Roumanie, une série de trois timbres, au profit de l'Aide intellectuelle des prisonniers de guerre, a été émise. Elle se compose des valeurs suivantes avec surtaxes : 9 le.+11 l. ; 20 l.+20 l. ; 20 l.+50 lei.

En Slovaquie, il est paru six timbres pour commémorer le 150e anniversaire de la fondation de la Société littéraire slovaque. En voici les valeurs : 70 h. ; 1 Kr ; 1 K. 30 ; 2 Kr. ; 4 Kr.

En possédez-vous de semblables ?

Il y a une huitaine de jours, a eu lieu, à la salle Drouot, à Paris, une vente de timbres-poste qui a été marquée par plusieurs enchères sensationnelles. Un timbre de Zurich, le 4 r. noir à fond vertical de l'émission de 1843 a atte